



Bilan de Carrière Adapté

déficience visuelle

Reclassement interne ? Evolution professionnelle ?
Véritable outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, le Bilan de Carrière Adapté permettra à son bénéficiaire déficient visuel et à votre entreprise, de mieux appréhender un changement professionnel.

- **Pourquoi une prestation spécifique pour les personnes déficientes visuelles ?**

« Egalité des chances » n'est pas toujours synonyme « d'égalité de traitement ». Même si une personne ne se réduit pas à son handicap, cette caractéristique fait partie intégrante de son histoire et doit donc être pris en compte lors d'un bilan de compétences.

De plus, une personne déficiente visuelle doit avoir accès aux mêmes informations qu'une personne « valide ». Pour cela, la prestation de bilan doit parfois être adaptée, afin de venir compenser les difficultés liées au handicap visuel de la personne.

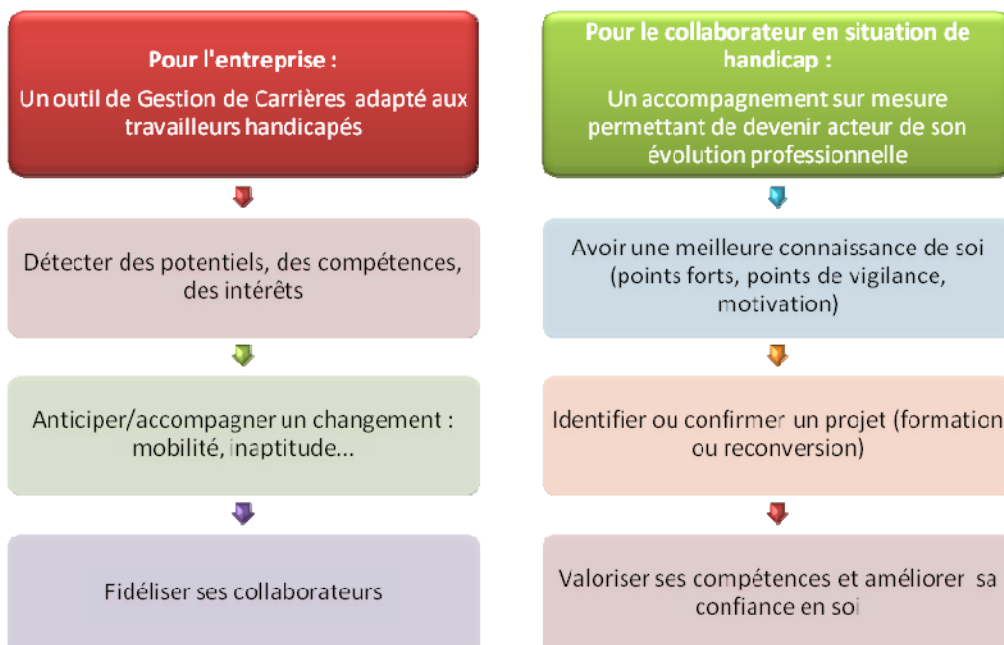
- **Qu'est ce que le Bilan de Carrière Adapté ?**

C'est un outil de gestion de carrière, adapté tant sur le fond que sur la forme aux besoins spécifiques d'une personne handicapée. Selon la problématique soulevée, ce bilan de carrière permet à l'employeur et au collaborateur de :

1. Valider des axes de progression professionnelle/personnelle afin de préparer une évolution réaliste et durable de l'emploi du travailleur handicapé.
2. Valider des besoins en formation complémentaire (y compris en termes d'utilisation des aides techniques spécifiques) pour pouvoir évoluer dans une filière métier identifiée.
3. Construire un projet professionnel.

Notre prestation répond à la fois à un besoin individuel (souhait et motivation du collaborateur en situation de handicap), et à un besoin collectif (contraintes et besoins de l'entreprise).

- **Quels sont les objectifs d'un Bilan de Carrière Adapté ?**

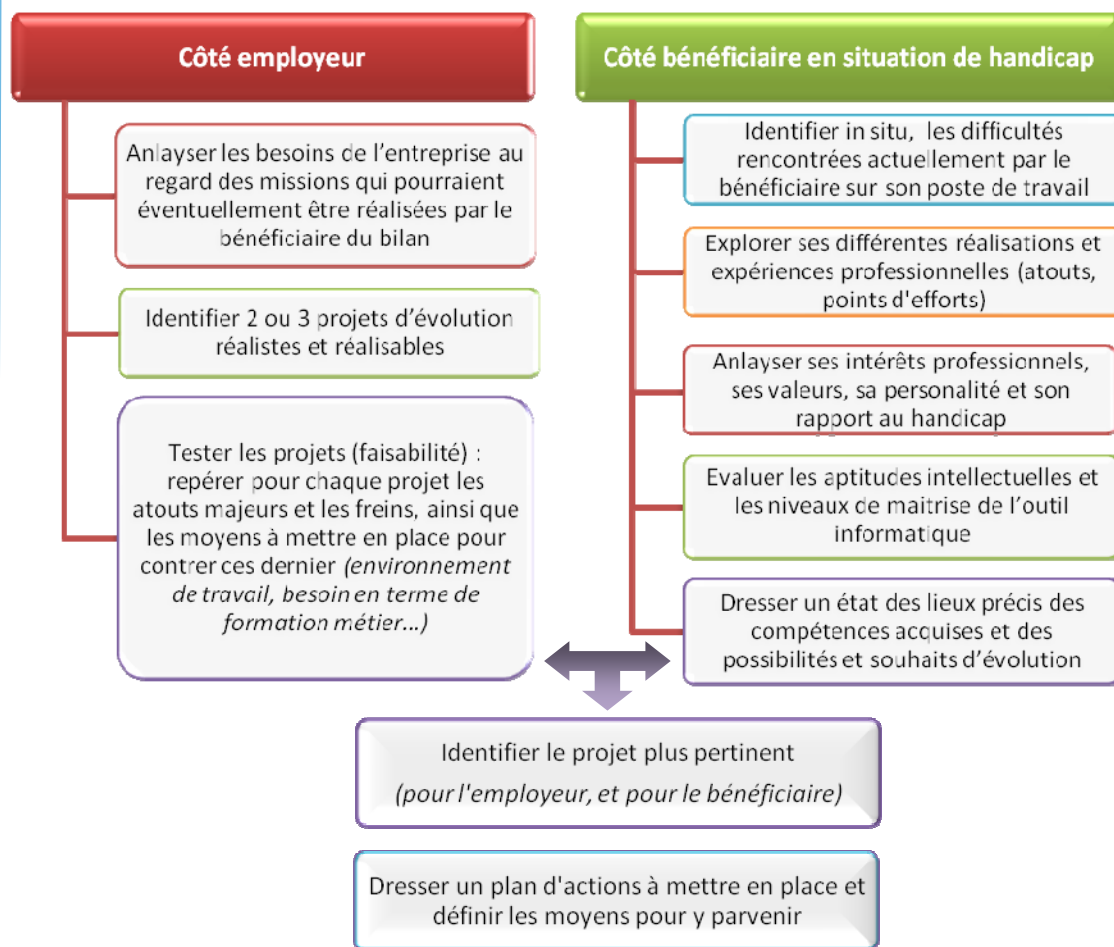


Un Centre de bilan accessible aux personnes déficientes visuelles

Une prise en compte du handicap visuel à toutes les étapes du bilan

Des conseillers experts de l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles

• Notre méthodologie d'intervention pour un Bilan de Carrière Adapté



Des tests psychométriques et des outils de travail entièrement accessibles à Jaws / Zoomtext

Un bilan réalisable à distance (Conférence téléphonique)

Possibilité de mise à disposition d'aides techniques pendant la durée du bilan

• Des outils adaptés et des supports de travail accessibles



Temps d'échanges avec le conseiller :

- Entretiens réalisés en face à face ou à distance (*conférence téléphonique*)
- Documents d'information et supports pédagogiques accessibles quel que soit le degré de déficience visuelle (*caractères agrandis, Braille, audio, numérique accessible avec Jaws...*)
- Tests psychométriques accessibles

Temps de travail et de recherche personnel :

- Possibilité de mise à disposition d'un poste de travail complet, ou d'équipements spécifiques adaptés au handicap visuel du bénéficiaire (*ordinateur portable équipé de logiciel de synthèse vocale, de lecteur d'écran, d'agrandisseur de caractères...*).
- Possibilité de travailler chez soi ou depuis un espace réservé au sein de nos locaux.



• Des financements possibles

- Dans le cadre d'un accord collectif Handicap ou d'une convention Agefiph/Fiphfp
- Dans le cadre du plan de formation/DIF, avec cofinancements possibles de l'Agefiph / Fiphfp